# Sur la trace de l'ours en Valais: entre histoire et biologie

L'histoire de l'ours en Romandie demeure largement méconnue. Seul son statut en Valais a fait l'objet d'une étude approfondie[1]. Malgré cela, rumeurs et contre-vérités continuent de circuler, notamment sur la date d'extinction du plantigrade dans le canton. Le point sur les derniers ours du Vieux-Pays.

Outre la toponymie, quelques vestiges de fosses ou de trophées desséchés sur d'anciennes bâtisses, voire le souvenir de rencontres faites par des aïeux qui a été transmis de génération en génération dans certaines familles, diverses sources historiques rappellent la présence ancienne de l'ours chez nous. Par exemple, au Moyen Âge, les «reconnaissances[2]» en faveur des souverains savoyards évoquent leurs battues à l'ours dans le Chablais. A Vouvry, des amendes sanctionnent les villageois qui ont mal «gardé le passage», permettant ainsi la fuite du plantigrade.

*Ours abattu près de Mandelon (Hérémence) en 1830 (Musée de la Nature, Sion). Après avoir été touché, il a mortellement blessé l'un de ses poursuivants. C'est le seul cas de ce genre connu en Valais. Photo: A. Scheurer/www.photonature.ch.*

## Les honneurs de l'ours

En 1432 se déroule un singulier procès. Les procureurs savoyards accusent les gens de Vouvry d'avoir offert les «honneurs» d'un ours à l'abbaye de Saint-Maurice. Il s'agit en fait pour les plaignants d'affirmer la prééminence de leur pouvoir sur une juridiction qu'ils se partagent avec Agaune. Rappelons qu'en Valais, dès le Moyen Âge, la chasse est souvent permise aux villageois. En contrepartie, ceux-ci doivent remettre au seigneur diverses parties de leur gibier, appelées honneurs. Mais la coutume n'a pas toujours été respectée. Ainsi, en 1753, l'abbé de Saint-Maurice reproche au châtelain de la seigneurie de Clèbes (Nendaz) de ne pas avoir réglementairement «encaissé» les honneurs d'un plantigrade. Dans la foulée, l'officier, jugé incapable de faire respecter la loi, sera démis de ses fonctions.

Pourquoi certains rechignent-ils à céder une part de leur ours? Sans doute parce que les parties dues aux autorités (tête, épaules, pattes, cuisses, boyaux[3]) constituent des morceaux de choix et que la bête représente pour les villageois une importante quantité de viande. Quant à sa fourrure – également exigée par l'autorité – elle sert alors à confectionner vêtements et tapis. De plus, dans la médecine traditionnelle, la bête entre dans la composition de remèdes variés.

---

1) A. Scheurer (2000), *Animaux sauvages et chasseurs du Valais – Huit siècles d'histoire (12e-19e siècle),* Fribourg, Faim de siècle. La plupart des données présentées ici sont issues de cet ouvrage qui peut être commandé auprès de l'auteur: alexandre.scheurer@gmail.com.
2) Une reconnaissance est un acte détaillant les devoirs et redevances des sujets envers leur seigneur.
3) Toutes ces parties n'étaient pas systématiquement dues.

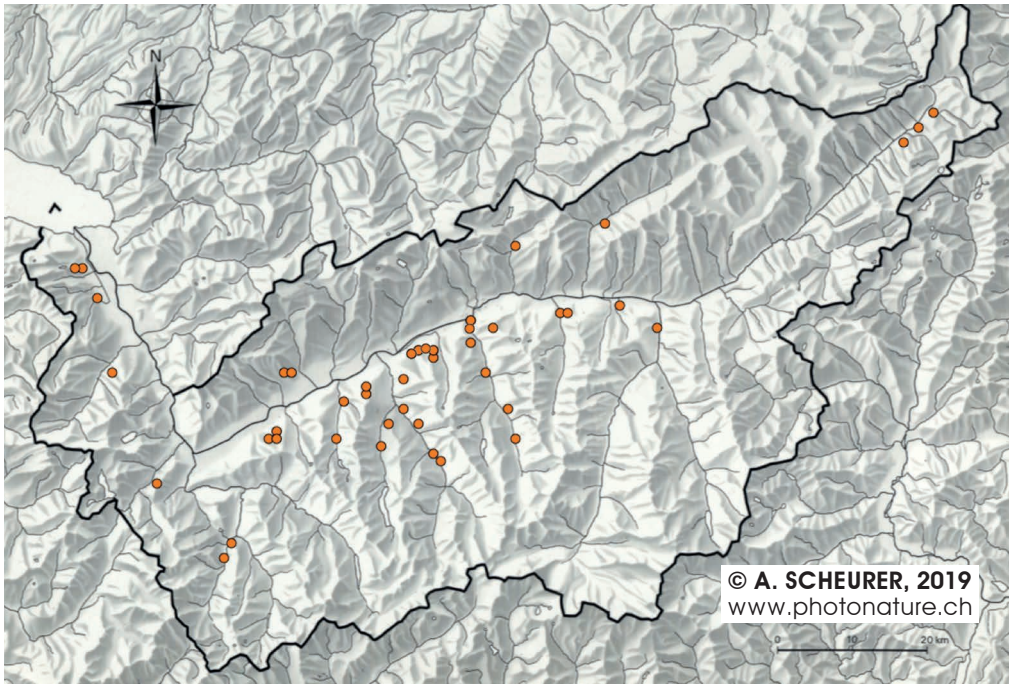


*Répartition de l'ours en Valais au 19e siècle. Seules les mentions localisées plus ou moins précisément ont été reportées sur la carte. C'est pourquoi une quinzaine de mentions supplémentaires non localisables (p. ex. district de Loèche, Valais, etc.) ou vagues (val d'Anniviers) n'ont pas pu y être reportées. Données rassemblées par l'auteur.*

Pour nos ancêtres, l'ours n'est donc pas seulement un nuisible de taille imposante, craint pour ses éventuelles attaques et surtout ses dommages au bétail et aux cultures; c'est aussi un «gibier utile» apprécié. Voilà pourquoi son image s'avère plus ambivalente que celle du loup, jugé tout à la fois inutile, nuisible, dangereux et maléfique, et donc honni à tous points de vue.

## Craint et admiré

Jadis, la crainte de l'ours est pourtant bien réelle. Elle transpire dans maints récits où, au dernier moment, un chasseur tire un coup de fusil à silex dans la gueule béante de la bête qui s'apprête à le dévorer. Mais certains détails récurrents, communs à ces récits, suggèrent qu'ils sont stéréotypés et visent davantage à exalter le courage des nemrods qu'à décrire fidèlement la réalité. En effet, la traque de l'ours est vue comme un acte de courage suprême. Et à vaincre sans péril, ne triomphe-t-on pas sans gloire?

Cependant, dans un cas au moins, la chasse s'est soldée par la mort d'un homme, près de Mandelon (Hérémence), en 1830. Ce cas indique que le danger représenté par la bête et la crainte qu'elle inspire ont sans doute été exagérés. D'ailleurs, à contrario, divers témoignages relatent une coexistence pacifique entre humains et plantigrades, comme lorsque, à l'automne, ces derniers viennent chaparder des fruits dans les vergers près de Vercorin. De nouveau à Hérémence, vers 1820, des bûcherons travaillent une journée entière près d'une ourse et ses petits sans être inquiétés. Une situation pourtant potentiellement dangereuse, la femelle défendant ses petits contre tout intrus…

L'animal est aussi admiré pour sa force. Selon Michel Pastoureau (*L'Ours – Histoire d'un roi déchu*), les cultures préchrétiennes ont souvent vénéré le plantigrade. Jusqu'à ce que l'Eglise médiévale ne diabolise cet encombrant dieu païen pour lui substituer le lion. Mais l'entreprise ne réussit qu'à moitié et l'ours, objet d'une sympathie trouble, ne sera

*Une patte desséchée sur un vieux bâtiment à Mase (à gauche) et témoignage sur le dernier ours à Oberems. Photos: R. Arlettaz.*

jamais associé aux forces maléfiques comme le loup, le renard, les rapaces nocturnes, les corvidés et les serpents.

Nos aïeux lui livreront néanmoins une chasse acharnée jusqu'à son extinction. Le dernier plantigrade valaisan succombe ainsi en 1865 dans la région de Loye-Itravers, au-dessus de Grône. Une spirale de déprédations affectant de plus en plus le bétail en raison de la diminution des proies naturelles (cerfs, chevreuils, chamois, etc.) qui se raréfient voire disparaissent suite à la surchasse, une répression sans merci, ainsi qu'un faible taux de reproduction vont alors avoir raison de l'ours. A la même époque, Martin disparaît de son dernier fief jurassien du Val-de-Travers. Dans les Grisons, il survivra jusqu'en 1923.

## 16e–19e siècles: évolution des effectifs d'ours en Valais

Depuis 1501, le Valais récompense la destruction des grands prédateurs par le versement de primes. Consignées dans les comptes gouvernementaux, celles-ci permettent de cerner l'évolution du nombre de captures d'ours et de dater l'amorce du déclin de l'espèce.

Entre 1540 et 1675, dans tout le Valais, quelque 1'200 ours sont déclarés aux autorités. Un record de 33 captures est enregistré pour la seule année 1602, qui correspond au pic des prises par décennie noté entre 1600 et 1609 (total de 171 plantigrades déclarés). Dès 1610 environ, le nombre de captures – et donc aussi probablement celui d'ours – commence à décliner. Le phénomène s'accélère entre 1650 et 1675; chaque décennie ne compte alors plus que 65-70 prises.

*Région de Ponchet (Chandolin) où un ours fut tué à l'automne 1856. Au 19e siècle, le val d'Anniviers et ses environs enregistrent le plus grand nombre de captures d'ours en Valais. Ce versant était habité par le plantigrade, du bas-coteau proche de la plaine jusqu'à plus de 2'000 m d'altitude. Photo : A.Scheurer/www.photonature.ch.*

Dès 1675, le système d'indemnisation change et le paiement incombe dorénavant aux aux communes, masquant l'évolution des effectifs d'ours. Mais le déclin se poursuit sans doute de façon assez linéaire. Car le plantigrade n'a pas la «plasticité» du loup, dont la mobilité et la natalité extraordinaires lui permettent de faire un retour en force dans certaines régions, après parfois plusieurs décennies d'absence.

Au 19e siècle, l'Etat continue à verser des primes. Recoupées avec les informations contenues dans les sources littéraires (monographies communales souvent écrites au début du 20e siècle) et d'autres témoignages (souvenirs de personnes âgées), elles confirment que le déclin s'est poursuivi au 18e siècle. En effet, de 1802 à 1865, seuls 58 à 60 plantigrades différents sont signalés – tués ou observés – dans tout le Valais.

## Répartition de l'ours au 19e siècle

Contrairement aux primes à la destruction versées sous l'Ancien Régime, les informations récoltées pour le 19e siècle mentionnent souvent le lieu de la capture ou de l'observation. Elles nous permettent donc de cerner les derniers bastions de l'espèce. La plupart de ces mentions proviennent des bas coteaux et de l'entrée des vallées latérales de la rive gauche de la vallée du Rhône; quelques-unes – moins nombreuses – de l'extrémité de ses vallées latérales. Enfin, de très rares cas concernent des reliques de populations en rive droite.

De façon générale, la présence de l'ours en Valais au 19e siècle n'est déjà plus que relictuelle. Elle concerne surtout des individus isolés, probablement âgés (seules deux familles sont signalées jusqu'en 1836). A une exception cependant: celle de la vaste région comprise entre Grône, le vallon de Réchy, Chalais, Sierre, le val d'Anniviers, la secteur de Finges, l'entrée du val de Tourtemagne, et le plateau de Bürchen-Zeneggen (à l'entrée du val de Viège). Cette zone s'étale grosso modo sur 35 km le long de l'axe de la vallée du Rhône, pour une largeur d'environ 5 km du bord de la plaine jusqu'à l'entrée des vallées latérales (10 km dans le cas du val d'Anniviers). Pour l'ours en Valais, au 19e siècle, c'est la seule

zone étendue qui présente une continuité en termes géographiques et d'habitat, et qui enregistre sa présence de façon elle aussi à peu près continue. Mais attention: cela ne signifie pas qu'elle soit alors densément peuplée par l'espèce. Il est cependant possible que cela ait été le cas auparavant. Au 19e siècle, cette région abrite la seule population valaisanne de plantigrades encore assez importante, permettant des échanges entre un nombre suffisant d'individus: entre 1802 et 1865, la présence cumulées de 21-22 individus différents au minimum y est notée (un seul a été vu et implique le risque d'avoir été comptabilisé à double; tous les autres ayant été tués); il y en eut même sans doute davantage si l'on tient compte de ceux cités par les sources qui n'ont pu être précisément localisés. De ce fait, cette zone abritait alors probablement la seule population d'ours valaisans qui aurait éventuellement pu se maintenir si l'espèce n'avait pas été l'objet de persécutions systématiques.

Notons encore que, dans l'ensemble du canton, les mentions historiques du plantigrade coïncident remarquablement bien avec la toponymie qui rappelle son ancienne présence en de nombreux lieux. Dans la plupart des cas, en Valais, les toponymes évoquant l'ours peuvent donc être considérés comme des indices fiables d'une présence historique réelle.

## L'ancien habitat de l'ours en Valais

Au 19e siècle, l'altitude moyenne des captures ou des rencontres, peu élevée, se situe autour de 1'200 m environ. Plusieurs surviennent même en plaine ou presque, régions basses que l'ours prospecte à certaines périodes en quête d'aliments précis: raisin dans les vignes, fruits et légumes dans les jardins ou les vergers, cultures céréalières.

Les derniers bastions du plantigrade se trouvent surtout dans de vastes forêts[4] feuillues ou mixtes – garantissant une bonne offre en nourriture végétale –, sur des versants accidentés avec de nombreuses barres rocheuses (tanières), des gorges et des rivières. Un climat relativement humide semble avoir été recherché, les régions très sèches n'enregistrant guère de mentions. On trouve souvent, à proximité des massifs fréquentés, des zones cultivées semi-ouvertes avec des vergers d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, etc.) et d'autres cultures (vignes, jardins, céréales), où l'ours puise périodiquement (été, automne) des ressources alimentaires complémentaires.

*Cette gravure illustre bien les récits stéréotypés où un ours est tué à bout portant d'un coup de fusil tiré dans sa gueule béante. En réalité, la plupart des ours valaisans furent sans doute piégés, et leur déclin précède la généralisation des armes à feu (Jules Gourdault, La Suisse pittoresque, Paris, 1890).*

Ces forêts de basse et moyenne altitude offrent souvent une continuité avec des massifs plus élevés (2'000 m et plus) que l'ours exploite en fin d'été (baies), jusqu'à la mi voire la fin novembre, date de l'entrée en hibernation. L'exemple le plus typique d'une telle configuration est illustré par le dernier bastion de l'ours en Valais: soit la région située entre Grône, Chalais, le vallon de Réchy et l'entrée du val d'Anniviers, fréquentée depuis les bascoteaux proches de la plaine jusqu'aux alpages (Bouzerou, 1'700 m; Ponchet, 1'900 m) et au-delà.

A cet égard, des dégâts sur le bétail (ovins, bovins, cochons) sont régulièrement évoqués par nos sources. Mais ils semblent avoir été bien inférieurs à ceux causés par le loup, même si la force du plantigrade lui permettait de pénétrer dans les étables par effraction. ■

*Alexandre Scheurer, historien et naturaliste*

4) Noter toutefois que le 19e siècle est marqué par un pic de déforestation, et que les forêts valaisannes y sont moins étendues que de nos jours.